

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 2 (1857)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'essentiel c'est, je le répète, que le soldat ait les mains et les jambes au chaud. Les bas, les caleçons et les mitaines ou mitons sont les objets qui répondent le mieux à ce besoin, et, comme ils sont les moins gênants, soit sur le corps soit dans le sac, je les recommanderai à nos bonnes dames comme la base de leurs affectueux travaux, si jamais des circonstances semblables se représentaient. Z.

---

Les ouvrages qui ont été élevés à Bâle, sous la direction de M. le colonel Delarageaz, sont un des faits les plus importants de l'armement qui vient d'avoir lieu. Ils forment une ligne courbe d'environ une lieue d'étendue, enfermant le coude du Rhin depuis *Grenzach*, sur le chemin de fer badois de Seckingen jusqu'en face d'Huningue. Cette ligne de défense comprend 16 ouvrages, tous de forme à peu près semblable. Ce sont des lunettes à 4 faces, en terre, munies d'embrasures et de barbottes, pour 4 à 8 bouches à feu.

Les plus grandes et les plus importantes sont : celles du centre, à gauche et sur la route de Schaffhouse ; celle de l'extrême droite, à Grenzach, battant le chemin de fer de Seckingen, et celle de l'aile gauche, battant le chemin de fer de Fribourg et enfilant le lit de la Wiesen. Cet ouvrage, en face du petit Huningue et de la chaussée, est le plus considérable, attendu qu'il est le seul ne dominant pas complètement le terrain environnant. Son parapet a 17 pieds d'épaisseur. Les retranchements à droite de la route de Schaffhouse ont été construits par les sapeurs vaudois (compagnie Burnand), ceux de la gauche par les sapeurs bernois (compagnie *Æbi*).

La seconde ligne, composée d'une suite de redans battant les intervalles des lunettes, n'a été que profilée.

D'autres ouvrages ont été aussi construits sur divers points des rives du Rhin, entre Bâle et Schaffhouse. A Eglisau, les habitants de la localité ont terminé eux-mêmes et à leurs frais les travaux commencés et qui, en suite d'ordres du Conseil fédéral, avaient été suspendus.

---

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'armement fédéral qui vient d'avoir lieu a mis en évidence le besoin de certaines améliorations dans notre organisation militaire. De divers côtés l'on s'en préoccupe ; la presse, les sociétés militaires, quelques personnes prennent individuellement l'initiative de diverses mesures dans ce but. En outre une conférence d'officiers supérieurs, convoquée par M. le colonel fédéral Egloff, doit avoir eu lieu le 15 février, à Aarau, pour travailler dans le même sens.

Nous attendrons les résultats de cette conférence, ainsi que le rapport de M. le général Dufour sur la mise sur pied, avant d'entrer dans l'examen détaillé de quelques-unes des améliorations proposées.

Dans tous les cas il est un point qu'il ne faut pas perdre de vue ; c'est qu'un des premiers mérites d'une armée gît dans son esprit d'ensemble et dans son uniformité. Aujourd'hui la Suisse est enfin parvenue à cette uniformité après de longues années d'efforts ; les bataillons qu'on a pu voir à la frontière du Rhin se ressemblaient tous par leur tenue et par leur allure. Ce n'était qu'à leur langage et au nu-

méro du shako qu'un œil exercé aurait pu reconnaître à quel canton telle ou telle troupe appartenait. Or gardons-nous bien de céder à des désirs de réforme qui viendraient rompre cette uniformité tant désirée et nous faire retomber, pendant plusieurs années encore, dans le système des bigarrures et des équipements de fantaisie qui florissait il y a quelques années. En un mot, que pour améliorer et simplifier telle ou telle partie de l'équipement on n'aille pas de nouveau le bouleverser. En revanche, et sauf plus ample examen, il est certains points, reconnus de tous, sur lesquels nous croyons pouvoir d'ores et déjà appeler des améliorations et sur lesquels nous appellerons l'attention de nos camarades, pour qu'ils veuillent bien nous transmettre leur manière de voir :

Compléter les lacunes qui restent encore dans les effectifs réglementaires et le mode à suivre pour égaliser ces effectifs sans perturbation.

Compléter notre matériel d'artillerie, surtout de position, et voir si l'on ne pourrait pas avantageusement utiliser des pièces en fonte.

Poursuivre l'amélioration de l'instruction à un point de vue pratique et utilitaire, ainsi qu'on l'a commencé l'année dernière par les rassemblements de l'Ouest et de l'Est, et ainsi que le fait ressortir le rapport de gestion du département militaire fédéral, en parlant de la réorganisation de l'École centrale.

Mettre nos armes à feu portatives au niveau de celles des autres armées.

Faciliter les bons choix d'officiers et renforcer ainsi la discipline, en allégeant les charges très lourdes qui pèsent sur eux, de manière à ce que nul soldat ne refuse de l'avancement par la crainte des frais nécessaires.

Enfin se hâter de fournir aux soldats qui veulent étudier leurs règlements, les volumes qui sont actuellement à l'impression.

---

L'École centrale subira cette année, ainsi qu'on s'y attendait, quelques modifications. Elle sera divisée en deux parties, une école théorique qui commencera le 8 mars à Arau, et une école d'application, qui se tiendra dans le cours de l'été à Thoune sans doute. Cette innovation aura, nous l'espérons, de bons résultats, car en tenant tour à tour l'école théorique dans des localités différentes, et d'une importance tactique et stratégique réelle au point de vue de la défense de la Suisse, une bonne partie des études auxquelles se livreront les officiers, surtout l'étude du terrain, aura une plus grande utilité pratique. Espérons qu'on généralisera ce système et que dans tous les cas où les exigences d'une bonne instruction pourront s'accorder avec les circonstances locales, on utilisera les écoles des diverses armes pour des travaux et des études ayant une utilité directe dans une campagne autour de nos frontières. On reconnaîtra que pour les troupes du génie entr'autres, pour les artilleurs de position, pour les officiers de l'état-major et les chefs d'unités tactiques, un tel système d'instruction peut être praticable, et qu'en les familiarisant d'avance avec les terrains probables d'opérations en temps de guerre, on facilitera leur service au moment de l'action.

---

**Vaud.** — Le Conseil d'Etat a nommé M. le major Jaquiéry au grade de lieutenant-colonel et chef du corps des carabiniers, vacant par suite de la retraite de M. le lieutenant-colonel Dutoit.